

## REUNIONS DE QUARTIER 04/17-11-25

### SUITES DONNEES AUX PRECEDENTES REUNIONS DE QUARTIER

Elles se sont déroulées en juin 2025

Ci-dessous : principales demandes qui avaient été faites et les réponses apportées.

DEMANDES	SUIVI
<b>Sécurité routière</b>	
Priorité rue de l'ancienne poste/rte Tigy pas bien respectée : que faire ?	Contact a été pris avec le conseil départemental : peut-être mettre un stop sur la RD14. A confirmer
Rue du commerce : revoir sens circulation pour sécuriser déplacements	
Sortie du chemin des Sablons sur rte de Tigy dangereuse	Le maire et le conseiller délégué voirie ont vu le riverain et le responsable du poney club le 2 juillet. Un devis a été fait pour revoir la sortie du chemin sur la RD14 (budget 2026) et la commune a transmis au poney club la procédure à suivre pour installer des panneaux de signalisation routière pour indiquer sa présence.
Plateau rte de Tigy mal visible de nuit	
Massif sortir lotissement Maugerie sur rte Jargeau gêne visibilité	Prochaines plantes à croissance faible
<b>Sécurité incendie</b>	
OLD	Courrier envoyé habitants des lieux-dits pour dire infos sur le site de la commune (20/06)
Pas brûler chez soi/pas emmener à la déchetterie = prb	<a href="https://www.sictom-chateauneuf.fr/images/R%C3%A9glement_d%C3%A9ch%C3%A8teries_2021_1.pdf">https://www.sictom-chateauneuf.fr/images/R%C3%A9glement_d%C3%A9ch%C3%A8teries_2021_1.pdf</a> Déchets végétaux dont souche d'arbres < 15 cm 2m <sup>3</sup> /jour <b>Brûler chez soi est interdit par arrêté préfectoral, c'est-à-dire illégal.</b>
<b>Travaux voirie</b>	
Rue de la Bergeresse : affaissement	Devis fait pour proposition de mise au budget 2026
Entretien de la ZA St Germain pas suivi	CCL encore interpellée...
<b>Déplacement</b>	
Chemin piéton à faire entre la fin de la ZA St Germain et le poney club	
Abri bus vieillissant au lotissement de la Maugerie et mal placé	Prévoir son remplacement
<b>Divers</b>	
Eclairage chemin des vignes : quand ?	Début des travaux par Normi Elec en décembre 2025
Face au cimetière, fils qui pendent	Enedis a été averti dans la 2 <sup>nde</sup> quinzaine de juin
Revaloriser les cendres	
Elagage des arbres à faire respecter	

## **INFORMATIONS**

### **Ferme solaire**

Le projet a pris du retard du fait des analyses de sol complémentaires demandées par la Chambre d'agriculture. Le maire a directement interpelé la Préfète sur le sujet.

Le projet passe une seconde fois devant la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers le 13/11.

SI TOUT SE PASSE BIEN : avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) fin janvier 2026 ; suite à l'avis de la MRAe, début de l'enquête publique au printemps 2026 ; obtention du permis de construire en août 2026 ; comme la période environnementale sera passée, il faudra attendre la prochaine pour commencer les travaux, soit septembre 2027 ; livraison de la centrale au printemps 2028.

### **Professionnels de santé**

Une psychologue va s'installer à l'espace tram dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2026

Nous disposerons ainsi de : sage-femme, diététicienne/nutritionniste, sexothérapeute/naturopathe/réflexologie plantaire, psychologue (espace tram) ; opticien, audioprothésiste (ancienne pharmacie) ; médecin, dentistes, infirmières (pôle de santé) ; cabinet de kinésithérapeutes

### **Vie associative**

Les bureaux de trois associations sont, dans un avenir plus ou moins proche, démissionnaires : la chorale, l'Espérance et les Kids.

Il serait très dommageable pour la commune que ces associations, qui ont tant fait et si bien fait pour la commune, ne puissent continuer. Aussi, si parmi la population, certains et certaines sont prêts à donner de leur temps, non seulement ils feront une bonne action pour la commune, mais aussi, et surtout, pour nos jeunes...et moins jeunes.

### **Carré des morts pour la France**

Le CM, estimant que les tombes des morts pour la France présentes dans notre cimetière se dégradaient, a décidé de les rénover. Ces travaux ont été menés par l'entreprise Caton ; à cette occasion, un mât portant le drapeau français a été installé. Cette opération a été conduite avec le soutien financier du Souvenir français.

Ce nouveau Carré des morts pour la France a été inauguré en présence des CME nouvellement élus, d'élèves de notre école et de représentants du Souvenir français le 17 octobre.



## Recensement de la population

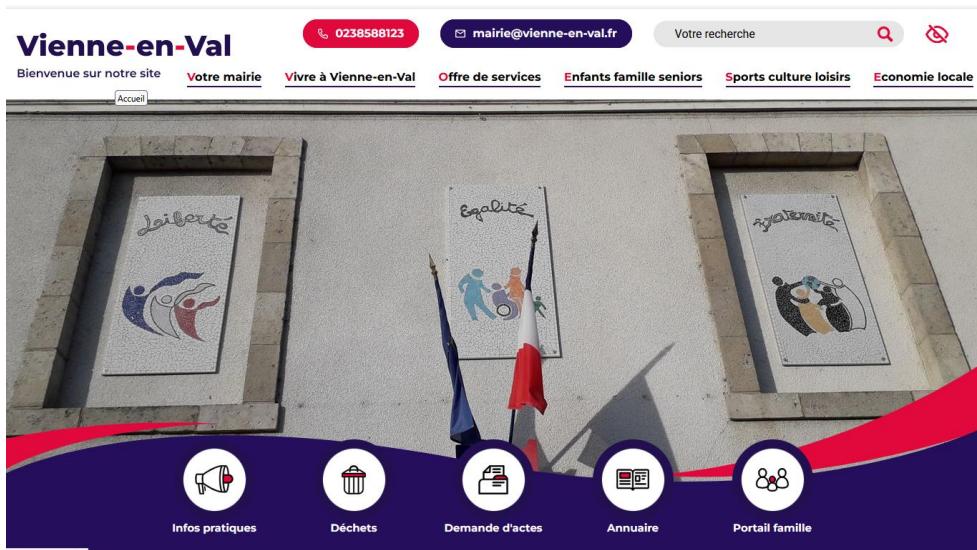
L'INSEE a décidé de recenser physiquement la population de notre commune.

Ce recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Il sera fait par quatre agents recenseurs accrédités par la commune : Corinne Antore, Bruno Baron, Gérard Bourgeon et Serge Roger.

Les habitants pourront participer à cette opération, soit en ligne, soit auprès des agents recenseurs. Quoi qu'il en soit, des informations plus précises seront données à toute la population dans les semaines à venir.

## La refonte du site communal

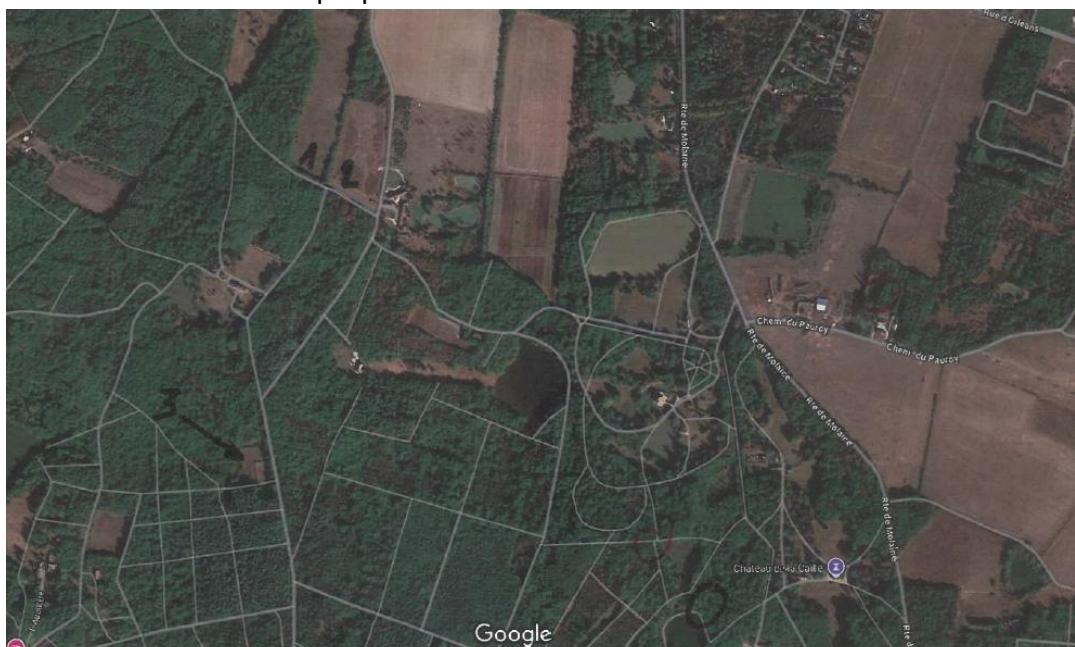
Le site de la commune a été relooké. Son architecture interne n'a pas été modifiée. Information importante : à cette occasion, il est passé en https, donc sécurisé.



## Défense des Forêts Contre l'Incendie

Une réunion a eu lieu le 21/07 avec le SDIS et des représentants du Conseil Départemental du Loiret.

3 zones ont été repérées par le SDIS pour installer une citerne incendie de 60 m<sup>3</sup> (achat du terrain et de la citerne, travaux de terrassement, installation de la citerne, mise en eau à la charge du CD ; la commune devra s'occuper de l'entretien de la zone = débroussailler, faire les contrôles et remise en eau si besoin) Le CD va démarcher les propriétaires des terrains concernés. A suivre...



## **Diagnostic de l'école**

Nous en étions restés à un coût entre 10 et 11 millions d'euros TTC. Devant l'énormité de la somme, nous avons choisi un autre bureau d'études. Il va reprendre l'étude. Une réunion de lancement aura lieu fin novembre. Ce sera ensuite à la prochaine équipe de prendre le relai sur ce sujet impératif et compliqué.

## **Politique régionale d'auto-partage**

Le Conseil Régional a décidé de doter la Communauté de Communes des Loges de deux véhicules électriques. La location se fera à la journée : la voiture sera prise le matin et devra être ramenée pour le soir. Des précisions seront apportées ultérieurement. La CCL a décidé d'installer ces voitures ainsi : une dans le nord et une dans le sud. Le Conseil régional va étudier les candidatures et décidera dans quelles communes il installera les voitures. Vienne en Val s'est portée volontaire.

## **Elections municipales**

Le planning est le suivant :

- ▶ Date limite d'inscription sur les listes électorales : 06/02/26
- ▶ Dépôt de candidature : date limite 26/02/26 18 heures
- ▶ Campagne électorale : du 02/03/26 au 14/03/26
- ▶ Date des élections : 15 et 22/03/26 (en cas de 2<sup>nd</sup> tour)
- ▶ Installation du nouveau Conseil Municipal et élection du maire et des adjoints : séance du 20/03/26 20h30 ou 27/03/26 20h30 (en cas de 2<sup>nd</sup> tour)

## **Centre culturel Maugerie Petit Pierre**

Le Conseil Municipal a décidé de déménager le musée au centre culturel Maugerie Petit Pierre, dans l'ancien restaurant.

A cette occasion, nous allons revoir le système de chauffage pour tous les bâtiments du centre culturel (salle Robert de Lisle, bibliothèque, ancien restaurant/futur musée, écuries) en faisant installer la géothermie, ce qui nécessitera des travaux d'isolation. Le coût de l'opération serait le suivant :

	Coût global estimé HT	Subventions <b>MAX POSSIBLES</b>
Géothermie (tous bâtiments)	428 000	299 600
Isolation (tous bâtiments ; si on retient tous les travaux proposés)	168 600	35 750
Aménagement intérieur musée	150 000	? (volet 2, DETR)
<b>TOTAL</b>	<b>746 600 euros</b>	<b>335 350</b>

Pour monter le dossier, puis suivre les entreprises retenues, nous avons embauché un maître d'œuvre (coût 97 000 euros environ)

## **Révision du PLU**

La révision de notre PLU avance doucement mais elle avance.

Où en sommes-nous ?

Nous en sommes à définir les différents découpages du territoire (Zones Urbaine, Agricole ou Naturelle..) et associer un règlement à chaque zonage. Cette phase est assez compliquée et relativement longue, car elle est la base du futur PLU et c'est elle qui organisera l'évolution de notre territoire. Elle devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2026.

Parallèlement, nous devons valider, entre autres, les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), et la liste des emplacements réservés que la commune souhaite mettre en place.

Suite à ces différents travaux, une réunion sera organisée avec les PPA (Personnes Publiques Associées) notamment le département, les communes voisines, la communauté de communes, ... Cette réunion nous permettra de prendre en compte leurs remarques.

Une enquête publique sera ensuite organisée certainement au printemps 2026, pour une mise en place du nouveau PLU fin 2026.

## **Quelques gros chantiers à venir**

- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers
- Crédit de la piste cyclable Tigy/Vienne

## **Raccordement fibre**

Pour toute information, consulter le site [Lysseo.fr](http://Lysseo.fr)

Onglets à consulter :

-Test d'éligibilité : indiquer l'adresse concernée pour obtenir l'information

-FAQ onglet de questions/réponses, si vous ne trouvez pas votre sujet, en fin de liste, cliquez sur "si vous n'avez pas trouvé la réponse à votre question vous pouvez envoyer un message" puis sur "contactez-nous en cliquant ici"

Dans le cadre indiquez votre adresse complète, vos coordonnées pour la réponse et votre question.

Loiret fibre cherche une solution pour connecter les raccordements longs.

Actuellement les raccordements par les fournisseurs d'accès sont gratuits, sauf l'infrastructure privée.

Ne tardez pas à demander le vôtre, la gratuité du raccordement risque de ne pas durer.

Lorsque le service ADSL sera arrêté, il n'y aura plus de téléphone ni d'internet.

La téléphonie ne sera disponible que via la fibre.

## **Sécurité routière**

- Le nouveau carrefour des Prateaux a été réceptionné fin août
- Des feux intelligents fonctionnent depuis la fin de l'été rte de Tigy. Ils sont systématiquement au rouge et ne passent au vert que si le véhicule en approche respecte la limitation de vitesse.

## **Vie de nos commerces**

Le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint ont rencontré, à leur demande, les sénateurs Martin et Saury, la députée de Pélichy et la présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. L'objectif était de connaître quels leviers une commune peut utiliser pour aider ses commerces. Force est de reconnaître qu'ils sont très limités, la responsabilité économique étant plus du ressort des communautés de communes, conseils départementaux et régionaux.



## **Travaux de lutte contre les CVM**

Dans le cadre de la lutte contre les CVM, des travaux (changements de canalisations) ont été réalisés entre juin et octobre 2025 pour un coût d'environ 450 000 euros.

